

09 déc 2015 -12:49

## Campagne sur les droits du patient: le patient au centre de l'attention

La ministre de la Santé publique et le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement ont présenté ce jour une nouvelle campagne sur les droits du patient en collaboration avec des associations de patients. Cette campagne vise à mieux faire connaître les droits du patient tant auprès des patients que des dispensateurs de soins.

La loi sur les droits du patient existe depuis 2003 et son but est d'améliorer la relation entre les patients et les dispensateurs de soins. Néanmoins les 8 droits qui la compose sont encore insuffisamment connus. Cette nouvelle campagne du SPF Santé publique entend changer les choses. 8 petits clips vidéo (1 pour chaque droit) ont été réalisés pour expliquer de façon positive les différents droits du patient, en gardant à l'esprit tant le point de vue du patient que du dispensateur de soins. Ces clips vidéo seront diffusés auprès des différents partenaires du secteur des soins de santé (mutualités, associations de patients, organisations de dispensateurs de soins, médiateurs...).

Maggie De Block, ministre de la santé publique : « Le patient a droit à un dossier médical en ordre qu'il/elle peut consulter. D'ici la fin de cette législature, je veux que chaque patient dispose d'un dossier électronique qui lui soit accessible. Par ailleurs, nous souhaitons collaborer avec les entités fédérées pour renforcer davantage les droits du patient. »

Le Vlaams Patiëntenplatform : « La loi sur les droits du patient existe depuis bientôt plus de 10 ans. Les nombreuses questions de patients nous montrent toutefois que cette loi n'est pas encore suffisamment connue. C'est pourquoi nous soutenons les campagnes telles que celle-ci. Ces campagnes contribuent à une meilleure connaissance et diffusion de la loi. »

Plus d'info :

Canal Youtube santebelgique

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLOZrdgBxZtFnXPUOKwxkOPdhEDep6erhP>

Sven Heyndrickx

porte-parole adjoint SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

0473/83.64.90

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Jan Eyckmans  
Chef du Service Communication externe &  
Porte-parole  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@health.belgium.be](mailto:jan.eyckmans@health.belgium.be)

Heleen Vandenberghe  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 96 91  
+32 486 12 67 98  
[heleen.vandenberghe@health.fgov.be](mailto:heleen.vandenberghe@health.fgov.be)